

tés par le ci-devant Gouverneur en Chef, pour mettre à exécution l'Acte qui accorde une somme d'argent pour encourager et répandre l'Inoculation de la Vaccine, sous la dénomination de l'Institution Vaccine, et il recommande au Conseil Législatif, lorsque ce sujet lui sera soumis par un Bill, de prendre en considération cette partie du dit rapport qui suggère la nécessité d'une plus forte somme d'argent additionnelle pour les fins de l'Institution.

Château St. Louis, }
Québec, 27^e. Janvier, 1817. }

(Signé,) J. C. S.

RESOLU, Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur en Chef, pour lui faire les remerciemens de cette Chambre de son Message de ce jour relativement aux procédés de l'Institution de la Vaccine, et pour assurer Son Excellence que tout Bill qu'elle pourra recevoir appropriant une plus grande somme d'argent aux fins de cette Institution, recevra leur considération immédiate.

ORDONNE, Que les Honorables Messrs. *Hale* et *Ryland* se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur en Chef pour lui présenter la dite Adresse.

Un autre Message de Son Excellence le Gouverneur en Chef a été présenté par l'Honorable Mr. *Ryland*.

Les Membres se sont levés et le Message a été lu dans les mots suivans :

(Signé)

J. C. SHERBROOKE,

Gouverneur en Chef.

Le Gouverneur en Chef informe le Conseil Législatif que sur la représentation qui lui a été faite dans le cours de l'Été dernier, de la nécessité absolue et immédiate de réparer la couverture de l'Évêché, au dessus des appartemens occupés par le Conseil Législatif, et la Chambre d'Assemblée ; il a autorisé le Greffier du Conseil Législatif et celui de la Chambre d'Assemblée de dépenser sous leur direction la somme de cinq cens sept Livres, dont Son Excellence a fait mettre
un